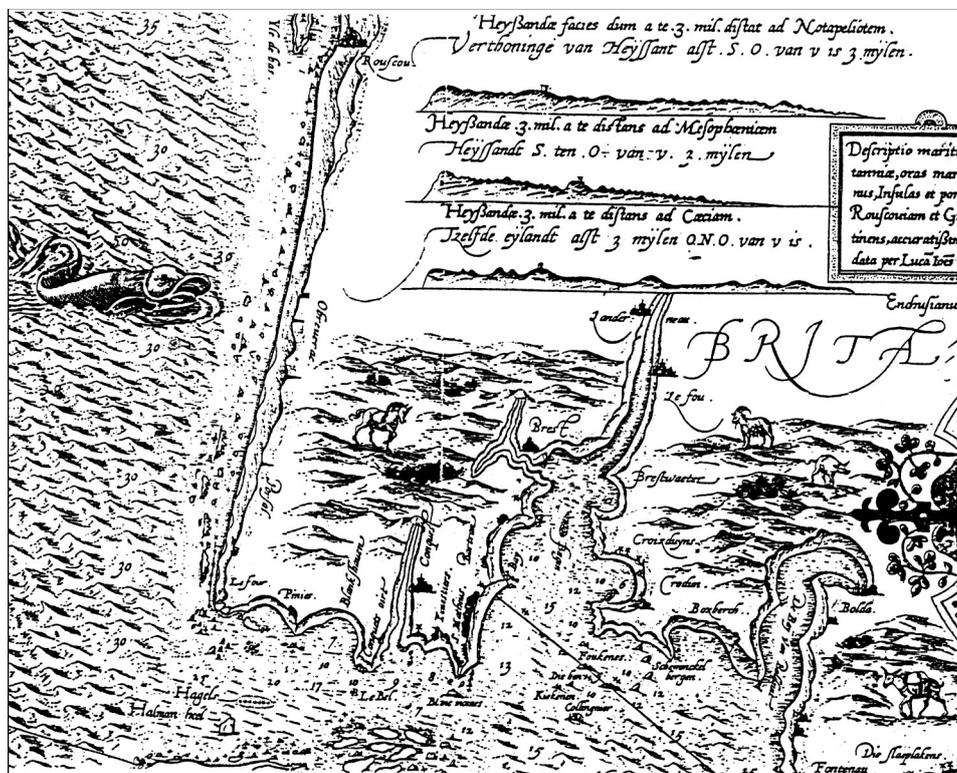


Histoires et choses d'autrefois à Plougonvelin

Le château de Bertheaume, la pointe de Perzel,



des origines à Vauban (1694)
par Yves Chevillotte.

Remerciements

J'ai tant tendu la main,

J'ai tant quémandé d'informations que je serais un mendiant bien ingrat et oublieux si je ne remerciais ceux qui ont rempli ma sébile de leur obole.

Mes amis André Chauvel et Yves Lulzac qui m'ont ouvert les trésors des Archives du Finistère et de Loire-Atlantique.

Patrick Galliou, Jean Kerhervé et Bernard Tanguy du C.R.B.C. de l'Université de Bretagne Occidentale.

L'Association "Les Amis de Saint-Mathieu" qui a mis à ma disposition sa documentation.

Le Chanoine Le Floc'h, archiviste de l'évêché de Quimper et Léon, et le Père Marc, de l'abbaye de Landévennec.

La rédaction première a été publiée dans le bulletin de l'Association Bretonne de 1992. Le texte a été corrigé et mis à jour.

En couverture : Représentation d'une carte hollandaise de 1580, dressée par Waghenaert, où la baie de Bertheaume est appelée Bartram Bay (Bibliothèque de l'abbaye de Landévennec).

Janvier 1997.

Existence d'un château médiéval à Bertheaume en Plougonvelin

En 1677, un ingénieur des fortifications du Roi, Sainte-Colombe fit un mémoire sur les défenses des approches de Brest et préconise de "faire quelque travail sur la petite isle de Bertheaume pour y mettre du canon qui verra de revers les principales défenses, et particulièrement celle qui en est proche et le port de Trehire, incommodera et éloignera les vaisseaux ennemis de l'endroit où ils trouveraient plus de fond pour le mouillage et plus d'abry pour les descentes ; les anciens ducs de Bretagne y avaient fait bastir un chasteau dont on peut voir encore les ruines, où ils entretenaient une petite garnison. Comme la mer qui est plus orageuse en cet endroit que partout ailleurs, et la falaise escarpée ont si bien pourvu à la défense de cette petite isle qu'elles rendent inaccessible, il ne faut point donner à la fortification qu'on y fera d'autre figure que celle de l'isle.... " (1)

Il est intéressant de rechercher ce qu'on peut retrouver de ce château ancien à l'extrémité de la pointe de Perzel.

Le toponyme Perzel, que l'on ne trouve nulle part ailleurs, semble se retrouver dans le mot gallois "perz", retranchement, actuellement perdu dans le breton.

Aux temps préhistoriques et protohistoriques

La proximité de la mer permettant la cueillette des coquillages, peut-être l'extraction du sel, un petit ruisseau avec une vallée bien abritée et une île accessible à marée basse pour se réfugier en cas de danger, expliquent une occupation très ancienne de l'endroit.

Au mésolithique il y avait le long de la partie continentale actuelle du fort une industrie de silex taillés en très petits éclats, en microlithes d'un genre si particulier qu'ils ont caractérisé une époque : "le mésolithique du type Bertheaume"

On peut se demander d'où venait le silex dans un massif de roches métamorphiques et éruptives : des galets amenés par les glaces flottantes des dernières glaciations. (2)

En février 1962, M. B. Petton dans la parcelle 163, section D, de feuille du cadastre de Plougonvelin découvrait des tombes à coffre de l'âge du bronze moyen. Une de ces sépultures a été remontée dans la cour du musée des "Amis de Saint-Mathieu." (3)

En mai 1991, lors des travaux de déminage, tout près des baraquements, une stèle basse funéraire de l'âge de fer, profondément enfouie, fut mise à jour ; il y eut donc aussi une occupation gauloise de l'endroit.

Trouvé sur l'îlot, "un petit fragment de poterie, de couleur brune, montrant une carène accusée, semble appartenir à l'Age de Fer - à l'époque gauloise, si l'on préfère - et témoigne donc d'une présence temporaire ou permanente sur le rocher dès la Protohistoire". (4)

A l'époque gallo-romaine

"Sur la terre ferme, des ramassages méticuleux ont livré de nombreux fragments de tuiles romaines, ainsi que quelques poteries de la même période (II^{ème}-III^{ème} siècle), dont certaines proviennent des ateliers de Gaule du Centre (en particulier de Lezoux, Puy-de-Dôme). Les formes aiguës de ces vestiges montrent que le site romain d'où ils proviennent - non encore localisé avec précision - a été à peine écrêté par des travaux agricoles qui ne furent jamais très intenses sur ces landes, ou par les travaux de défenses". (5)

On peut reconstituer, sans trop de risques d'erreur, la route d'exportation suivie : d'abord voie fluviale par l'Allier et la Loire, puis cabotage le long des côtes jusqu'à Perzel. Le réseau routier romain, de revêtement fragile, ne supportait pas le passage de charges pondéreuses.

L'établissement peut être datée par les céramiques trouvées du II^{ème}-III^{ème} siècle qui correspondent "à l'époque bénie des Antonins qui réalisa le meilleur des mondes possible de l'Antiquité, un âge d'or marquant l'apogée du développement et de la prospérité gauloise".

On n'a aucune indication sur la finalité de l'occupation : salaisons de poissons comme les établissements de la baie de Douarnenez, production de garum, cette sauce de poisson proche du nuocmann indochinois que les peuples de l'antiquité appréciaient ? entrepôt d'un port commercial actif ? Ne serait-ce le Portus Salioanus de Ptolémée ?

Au temps de la « Bretagne des saints »

Au chapitre VIII de la vie de Saint-Sané par le dominicain de Morlaix, Albert le Grand vers 1636, il y a le récit du débarquement de Saint-Sané, venant d'Irlande, dans la petite grève du Perzel au pied du rocher de Bertheaume.

"Saint Sané, considérant attentivement la très véritable sentence de Nostre Seigneur, qui dit que, pour bien et parfaitement le servir, il fallait quitter toutes choses, se résolut de se bannir volontairement de son païs pour l'amour de celi qui, pour son rachapt s'exila entièrement du Ciel et demeura, ça bas en terre, parmi les hommes, l'espace de 33 ans. Il se défit donc de son évêché, et, y ayant bien pouveu, s'embarqua, avec plusieurs siens moynes et vint surgir heureusement à la coste de Léon, à la pointe Perzell, non loin de Plougonvelen, près le Conquet, non loin du Cap et abbaye de Saint-Mathieu, dite "Loum-Mahé-Traoun" ; de là ils advencèrent en terre au lieu où est à présent l'Eglise Parrochiale de Plouzané...." (6)

Au Haut-Moyen-âge

Le paysage de l'an mil a laissé peu de traces car les constructions étaient de bois, les toits de chaume, les fortifications de terre et le mobilier très rare.

Aussi reste seule, bien souvent, la microtoponymie, l'interprétation des noms de lieux qui sont "la mémoire des hommes et du paysage", noms souvent fixés vers le dixième siècle.

Bernard Tanguy, chercheur au C.N.R.S, qui a vu le tracé parcellaire de l'ancien cadastre, avec leurs appellations, a été frappé de la multiplicité des parcelles nommées Goarem ,de leur taille primitive importante, décelable malgré leur division ultérieure et a émis l'hypothèse que les terrains appartenant au château de Bertheaume avaient été une garenne, droit noble comme celui de colombier, qui permettait d'élever du gibier, en l'espèce du lapin dans un espace clos ou ouvert.

La pointe de Perzel aurait donc été une réserve de chasse et l'habitation du maître des lieux dans "Parc-ar-mestre" (Parcelle 574, section D,ancien cadastre). Il ne reste aucun vestige.

Au XIV^{ème} siècle, au temps des anglais

Par les traités d'alliance de 1365 et 1378 le duc de Bretagne Jean IV, élevé à la cour d'Angleterre et beau-fils de son roi, confia la garde de Brest, avec ses accès par mer, Saint-Mathieu et le Conquet, à ses amis les Anglais qui y mirent des garnisons. Bien vite, ils se comportèrent vis-à-vis des Bretons comme en pays conquis.

En janvier 1366, Edouard III signifie à son beau-fils : -que le château de Brest doit être à la garde des seuls anglais à l'exclusion de tout breton.

- "Item, que la ville de Seint - Matheu, ne nulle autre ville, ne chastel sur les porz, ne coustères de la meer (les côtières ou côtes de la mer), ne soient par nulle voie dessouz la garde, ne le gouvernement des bretons, einz (mais) soient gouvernez par bons et suffisants engloys et par nuls autres" (7)

A la fin de la guerre entre Français et Anglais, le duc devait retrouver son bien, ce que les anglais refusèrent.

En 1386 et 1387, le duc essaya de reprendre le château de Brest en en faisant le blocus. La forteresse était imprenable de vive force : c'était dit le chroniqueur Froissart le château le plus fort du monde. Une flotte anglaise de secours mit en fuite les assiégeants, démantela leurs fortins et ravitailla le château.

Brest et la région ne revinrent au duc qu'en 1397, grâce à l'intervention du roi de France Charles VI et le paiement de 120.000 livres.

Cette même année "Le capitaine Jacques Norberry était nominativement accusé (Par Jean IV) de s'être attribué le droit de bris sur divers vaisseaux échoués à Bertheaume, à Saint-Mathieu et au Conquet" (8).

Le droit de bris consistait en la propriété du gréement, de la coque et de la cargaison des navires naufragés. Il était accompagné du droit de percevoir les dépouilles des noyés. C'étaient les droits lucratifs de piller les épaves et de détrousser les cadavres.

Ces droits étaient attachés à la châteltenie de Brest. Par lettres patentes de 1390, le duc Jean IV attribue à l'abbaye de Saint-Mathieu le dixième des sommes recouvrées ainsi sur les bateaux qui viendraient périr aux côtes des paroisses de Plougonvelin, la trêve de Lochrist et la paroisse de Saint-Mathieu.

Pour Bertheaume le texte exact de la réclamation du duc qui s'estimait lésé est intéressant, car c'est la première mention écrite du nom : "deux vesseulx que peuçoèrent (firent naufrage) et rompirent à Bertem, que valoit l'exstimacion de 6000 francs et plus...". (9)

Bertem c'est Bertheaume.(10) Saint Bertem est anglais et se fête le 9 septembre.

"A Stafford, ville d'Angleterre, chef lieu du comté de ce nom, Saint-Bertellin ou Beccelin, appelé vulgairement Berteau (Bertelmus), ermite et confesseur. Son corps, déposé dans l'église de Stafford a été de tout temps l'objet de la vénération des fidèles, VIII^{ème} siècle". (11)

On retrouve ce nom d'origine germanique en 1580 sur une carte de Waghenaert, hollandaise, sous la forme Bartram. (12)

Dans un relation anglaise de la bataille de Camaret, en 1694, c'est la forme régressive Bertram. (13)

On peut donc conclure que les anglais avaient pour avoir donné à l'endroit un nom de chez eux, une présence, qui en pays étranger, ne pouvait être qu'une "bastille", comme on disait à l'époque, avec quelques soldats de garnison.

Bertheaume est un site défensif remarquable facile à fortifier, commandant un mouillage abrité en eau profonde où les bateaux allant à Brest, ou y revenant, pouvaient attendre le vent favorable ou le renversement des courants de marée : la sûreté des liaisons maritimes était vitale.

C'était également un relais pour les communications terrestres entre Brest et les garnisons de Saint-Mathieu et du Conquet.

"Sur le site de la batterie haute, Madame M. L. Kerhouant avait ramassé, à l'été 1992, un petit fragment de poterie beige, à couverture externe verte (engobe aux sels de plomb). L'expertise de ce minuscule tessou a confirmé qu'il provenait bien d'un vase importé de la Saintonge au XIV^e siècle, ce qui repousse au-delà des dates communément admises la défense de l'îlot de Bertheaume". (14)

Au XV^{ème} siècle

En règle générale les châteaux du Léon n'apparaissent guère dans les actes avant le XIII^{ème} siècle :

- La Roche-Maurice en 1263
- Le Conquet en 1274
- Trémazan en 1351. (15)

Aussi ne peut-on être surpris que l'acte le plus ancien citant de façon certaine l'existence d'un "chastel" à Bertheaume ne soit que du 8 mars 1474, date à laquelle est rédigé un aveu rendu à la Couronne par Christophe le Maucazre, époux de Méance Kerscau, dans lequel un champ est situé "sur le chemin menant dudit terroir à chasteau de Perzell d'autre part". (16)

Un léger doute pourrait planer car le scribe a raturé le début du mot "chasteau" et cette ligne se trouve dans un pli du parchemin, mais un aveu ultérieur, des mêmes, en date du 1^{er} mai 1500, parfaitement lisible, reprend la phrase entière, dans une rédaction très nette, sans ambiguïté possible. (17) Dans le chartrier de la maison de Poncelin, il est un document très intéressant qui sera plusieurs fois cité ultérieurement c'est "la liste des contrats de mariage... pour justifier de l'antiquité et alliances de ladite maison", document qui montre que plusieurs membres de la famille se sont illustrés au combat, à Bertheaume, : "Berthomme appelé vulgairement Persel". (18) C'est le nom vernaculaire perpétué jusqu'à nos jours : Castel Perzel. (19)

Quant au nom de Castel-Logot, le château des Souris que Le Guennec avance, il s'agit d'une confusion avec une autre fortification appelé Tour-Logot sur les documents militaires de 1817, actuellement Toul-al-Logot ; cette batterie, maintenant ruinée se trouve à l'est de la baie du Trez-Hir. (20)

Voici, cité comme une gloire de la famille Poncelin, la mort héroïque d'un des leurs :

"Guiomarc Pontcellin, esquier, Sieur dudit lieu, capitaine de la paroisse de Plouzané, en l'an mil quatre cent septante deux, et en cette qualité, fut tué par les anglais en ladite année en les repoussant de la terre où ils étaient descendus en Bertomme et le rocher où il fut tué s'appelle vulgairement et jusqu'à présent Carec Pontcellin, qui est pour faire faire voir que les seigneurs de Pontcellin ont été toujours bons vroyx et fidèles serviteurs de leur prince et de leur pays". (21)

Il n'est nulle part fait mention d'un débarquement anglais en 1472, peut-être est-ce le débarquement de 1462 que les anglais firent au Conquet et Plougonvelin et à cause duquel le duc François II accorde une exemption de 3 fouages aux habitants. Le document de référence est de rédaction tardive. (22)

Le rocher mentionné existe toujours sous ce nom dans la mémoire populaire. Il est facilement identifiable : situé à l'extrémité ouest de la baie de Poulhizan, c'est le seul qui soit couronné d'une maigre végétation.

L'enquête a été faite par Lionel Dheilly auprès de vieilles gens du pays.

On peut imaginer que le château fut assiégé et que c'est au cours d'une sortie que ce valeureux capitaine fut tué.

Au XVI^{ème} siècle

Le 10 août 1512, le jour de la Saint Laurent, une flotte franco-bretonne est mouillée au pied du château de Bertheaume.

Surprise en pleine fête, au petit matin, par la flotte anglaise de l'amiral Howard, les bateaux lèvent l'ancre et refluent en désordre vers le Goulet pour se mettre à l'abri à Brest.

Hervé de Porsmoguer, amiral de Bretagne, commandant La Cordelière, pour protéger les fuyards, sans prendre le temps de débarquer tous ses invités, se porta au devant de la flotte anglaise

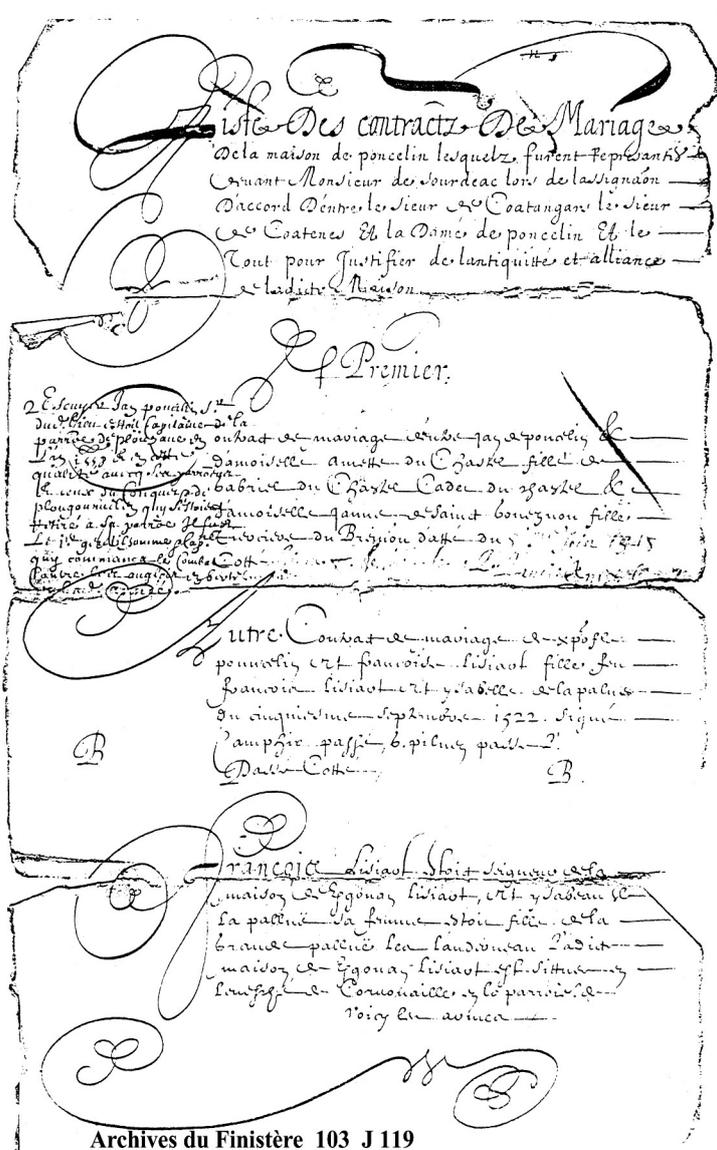
Après avoir longuement combattu, il mourut dans l'incendie de son navire, entraînant dans la mort le bateau anglais Le Régent qu'il avait abordé et qu'il tenait accroché par ses grappins.

La garnison de Bertheaume put suivre le combat qui se déroula entre le Toulinguet et Saint-Mathieu, et, le soir tombant voir les leurs d'incendie des deux bateaux embrasés, que le vent du nord poussait vers le large. (23)

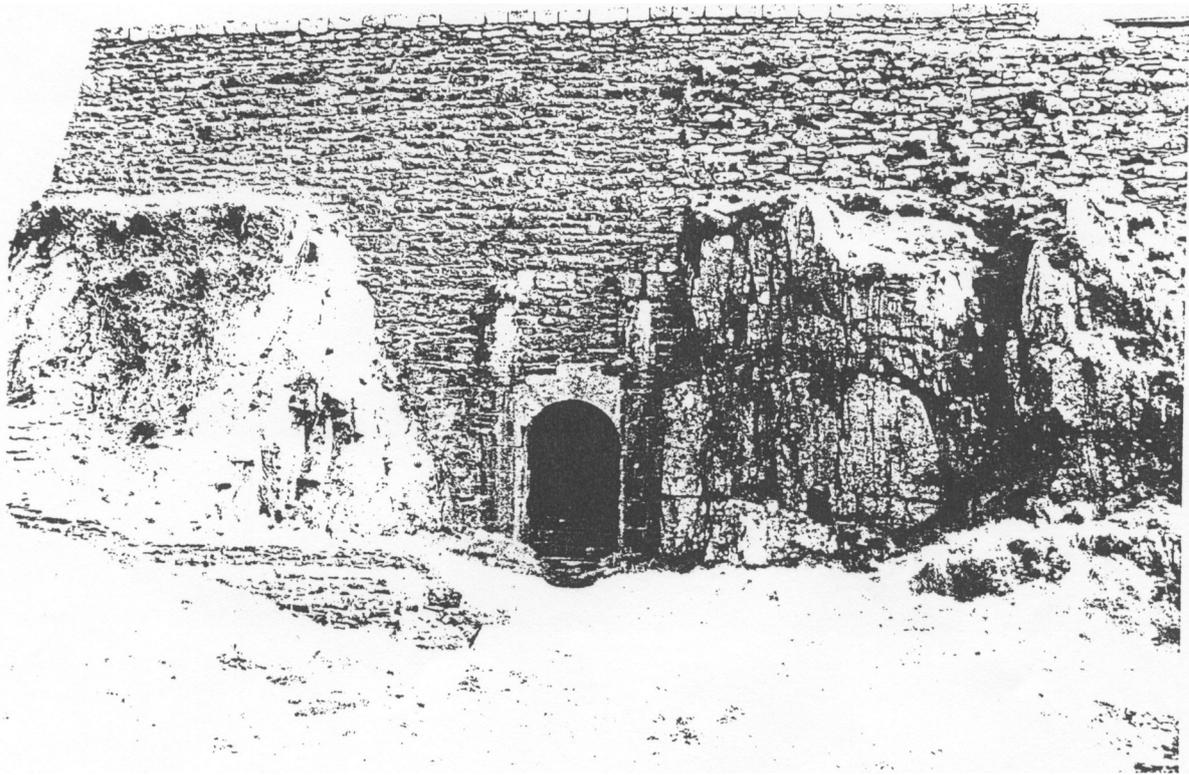
Le 30 juillet 1558, "une flotte composée de 100 vaisseaux anglais et hollandais, aborda sans avoir été aperçue dans la baie de Bertheaume et y débarqua 7500 hommes. Ceux-ci chassent devant eux 140 garde-côtes et commencent à ravager le pays environnant. Ils brûlent 220 maisons à Plougonvelin, 50 à Saint-Mathieu et une partie de l'abbaye. Au Conquet, ils ne laissent debout que 8 maisons sur 450 et incendient 37 navires dans le port. Ce fut une vraie invasion de sauvages, dévastant tout avec une telle furie qu'ils montraient être sans comparaison plus désireux de sang que de butin". (24)

Les garde-côtes, composés de paysans étaient encadrés par quelques gentilshommes du pays et commandés par Bastien Poncelin du manoir de Poulyot, capitaine de la paroisse, et du château qui fut alors pris et brûlé. (25) Actuellement, le mur de soutènement, côte ouest, du bastion central, à droite de l'escalier y menant, est d'un

appareil plus grossier et plus fruste que celui à gauche de la porte : il doit être contemporain de la reconstruction du vieux château après 1558.



Archives du Finistère 103 J 119



Photographie Gilbert Goachet

Actuellement, le mur de soutènement, côté ouest, du bastion central et porte, en réemploi, de nombreuses pierres rougies par le feu.

Une petite armée se rassemble pour chasser les Anglais et c'est Jan Poncelin qui livre le premier combat contre les envahisseurs : "Escuyer Jan Poncelin, sieur dudit lieu, était capitaine de la paroisse de Plouzané dans l'an 1558, et en cette qualité, avec sa paroisse, et ceux du Conquet, paroisse de Plougouven, qui s' étaient retirés en sa paroisse, il fut le premier gentilhomme et capitaine qui commença le combat contre les Anglais en Berthomme en ladite année".

Le même document cite "Guillaume du Chatel, seigneur de Kersimont, qui en son vivant, fut capitaine du ban et arrière-ban, et garde côte de l'évêché de Léon, et en cette qualité, il fut le chef et capitaine pour bailler le combat et défaire les Anglais en Berthomme...". (26) Guillaume du Chatel arriva dès le soir, ayant rassemblé 9000 hommes et obligea les Anglais à rembarquer avec de nombreuses pertes.

Le château de Bertheaume fut au centre des combats de 1558 et c'est là que commença l'enquête pour constater les dégâts que fit Monsieur de Lézonnet, par ordre du duc d'Etampes, "gouverneur et lieutenant général pour le Roi, en Bretagne":

"Me suis transporté au lieu et place de Brest, au lieu de Berthomme et au long de la coste de la mer...". (27)

Le 14 octobre 1585, baptême de François, fils d'Olivier Kerannou, sieur de Kervasdoué et de Guillaumette Porsmoguer. (28) Le père, Olivier Kerannou se dit capitaine du château de Bertheaume, nommé vraisemblablement par le gouverneur de Brest.

Avec la guerre fratricide de la Ligue, les forteresses du pays sont réactivées et pourvues de garnisons, pour empêcher l'adversaire de s'y installer.

Au XVII^{ème} siècle

1630 -

L'abbé Mengant, un érudit du début du siècle, commentant l'état civil et religieux de la paroisse de Plougouven, à partir des registres paroissiaux, toujours existants, de 1585 à 1667, remarque que les cérémonies de mariage n'étaient pas toujours célébrées dans l'église de la paroisse, mais dans des chapelles : un mariage à la chapelle du manoir de Saint-Haouen, " apud capellam divi Odoeni", et un autre "in ecclesia beati Bartholomoei", dans l'église du bienheureux Barthélémy, que ce savant

recteur identifie à Bertheaume : une recherche aux archives permet en effet de retrouver l'acte de mariage, en ce lieu, d'Hervé Costiou et d'Elisabeth Le Hir le 19 octobre 1630. (29)

Tout le monde connaissait le saint apôtre ; le prénom Barthélémy était communément imposé aux enfants de la paroisse et le patronyme Bartholemé courant, tandis que Saint Bertrem, vague saint anglais qui avait baptisé de son nom le château, lors de l'occupation anglaise aux alentours de 1365, sous le duc Jean IV, était oublié dans la mémoire populaire. La confusion étymologique était donc excusable.

Le Guennec écrit que "la chapelle (du fort) était par un calembour (?) peut-être voulu, dédiée à Saint-Barthélemy". (30)

Le Répertoire des églises et chapelles du diocèse cite dans la liste des chapelles disparues :

- « Chapelle de Saint-Aouen » (ou saint-Ouen) dans le quartier de Saint-Aouen, au lieu dit Park-ar-Chapel.
- « Chapelle Saint-Barthélemy dans le fort de la pointe de Bertheaume ». (31) C'est une erreur, les gens se copient tous ; ces deux chapelles citées dans le répertoire ne font qu'une, désignée sous deux nom différents, si l'on en croit l'acte de vente du 1-12-1642 par lequel Jean-Baptiste d'Audigné, Sr de Keredec cède à Jean de Kerguiziau, Sr de Kerscao :
- "Le manoir de Saint-Haouen, comprenant chapelle dédiée à Saint-Barthélemy et colombier, ou fuie à pigeons".

1674 -

Les terres nobles étaient exemptées de l'impôt de "Taille et fouage" eu égard à l'obligation pour leurs propriétaires de servir, suivant leurs revenus, dans le ban ou l'arrière-ban de l'armée, un vestige de l'ost féodal.

Le duc de Chaulmes, gouverneur de la Bretagne, au lieu d'exiger le service en nature qui donnait des troupes détestables, indisciplinées et mal armées, décide de demander une contribution en argent pour entretenir les régiments de cavalerie de la province Pour l'assiette de la somme à payer par chacun, un état des terres nobles de la paroisse de Plougonvelin est dressé les 11 et 12 septembre 1674.

Marc Séviniant du bourg de Plougonvelin se dit déchargé de la contribution parce qu'il monte la garde à Bertheaume et autres lieux de la côte. (32)

Le château, certainement comme le dit l'ingénieur des fortifications Sainte-Colombe, en 1677 ,en fort mauvais état, était donc encore opérationnel en 1674.

1675 -

D'après Louis Coudurier, quand en 1675, il fut question de remettre en état les fortifications de Bertheaume, c'était pour défendre Brest, non contre les ennemis de l'extérieur, mais contre les paysans de Cornouaille révoltés contre le fisc à cause de l'impôt du timbre. (33) C'est une erreur facile à rectifier. La France était à l'époque en guerre avec la Hollande, dont la flotte croisait le long des côtes ; c'est donc contre un débarquement ennemi, vers Brest, profitant de l'immobilisation des troupes occupées à réprimer la jacquerie, la révolte paysanne, que l'on pensait devoir renforcer les défenses et l'armement de l'îlot.

1677 -

Le mémoire de l'ingénieur Sainte-Colombe, reproduit au début, constate la ruine du château.

1689 -

Vauban arrêta que sur le rocher qu'occupait, autrefois, dit-on, le château de Bertheaume, on établirait une batterie de 4 pièces de 16 à 18 livres de balles et une tour "moyennant quoy, et ce qui se pourrait faire à Camaret, les ennemis ne s'aviseraient jamais de rien entreprendre par là en gros ni en détail" (34). La suite des événement devait prouver sa sagacité.

1694 -

C'est l'année où Vauban établit des parapets maçonnés et y mit de l'artillerie.

L'armement était opérationnel quand se présenta le 17 juin 1694 la flotte anglaise qui devait débarquer le lendemain à Camaret et subir une cuisante défaite.

Une relation anglaise de l'expédition raconte : "Une fois sur cette route, parvenus très près de la côte Nord, nous fûmes ainsi reçus par plusieurs bombes provenant d'un vieux château de la baie de Bertheaume." (35)

Le vieux château médiéval avait vécu.

Sources

- 1 - Service historique de l'Armée de terre - Archives du Génie - Art B - section 1 Brest-Carton 1, n°2 Vincennes.
- 2 - Préhistoire de la Bretagne - Ouest-France éditeur, page 1.
- 3 - Relation dans le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère - 1962.
- 4 - P. Galliou - N°1 60 des Cahiers de l'Iroise, pages 62 et 63.
- 5 - P. Galliou - Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 1994, page 88.
- 6 - Vie des Saints de la Bretagne Armorique par Albert Legrand de Morlaix – 5^{ème} édition.
- 7 - P. Levot - Brest, la ville, le port jusqu'en 1681, réédition du Portulan, 1972.
- 8 - Voir note 7.
- 9 - M Jones - Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne Klincksieck - Paris 183 - tome II, page 635.
- 10 - Dictionnaire des noms de famille et des prénoms par Philippe Lagneau, Jean Arbuléau et Raymonde de Gans - 1982.
- 11 - " Les petits Bollandistes" volume 10 page 597 - en latin dans "les grands Bollandistes", 7 colonnes, volume 43 - page 446 à 449.
- 12 - Bibliothèque du monastère de Landévennec.
- 13 - A. H. Dizerbo - Relation de la bataille de Camaret dans le Bulletin de la société Archéologique du Finistère - 1983
- 14 - Voir note 5.
- 15 - Patrick Kernevez - Châteaux et fortifications du Comté de Léon du XI^{ème} au XIV^{ème} siècle - Mémoire de maîtrise d'histoire – 1988.
- 16 - Archives de Loire-Atlantique B1021.
- 17 - Archives de Loire-Atlantique B1050.
- 18 - Archives du Finistère 103 J 119.
- 19 - Colonel Troude - Nouveau dictionnaire français et breton (1886) : Viastel Perzel.
- 20 - Louis le Guennec - Le Finistère Monumental - tome II.- Brest et sa région - 1981.
- 21 - Voir note 18
- 22 - Voir note 15.
- 23 - A. Bigouin - Plouarzel - Tud ha Bro - n°7 - juin 1986.
- 24 - Albert Legrand - Catalogue chronologique et historique des Evesques de Léon avec un bref récit des choses remarquables venues en leur temps au diocèse – 5^{ème} édition dite des 3 chanoines. Pages 246-247.
- Arthur de la Borderie - Histoire de Bretagne - tome IV - (1364-1515) Réimpression offset par Joseph Floch, Mayenne,1972, page 13.
- 25 - Archives du Finistère - fonds le Guennec 34 J 33
- 26 - Voir note 18.
- 27 - Dom Morice - Preuves - Tome III colonnes 1225 et 1226.
- 28 - François Mengant, Recteur de Loc-Maria Plouzanné a fait au début du siècle une étude sur les registres paroissiaux de Plougonvelin - Une photocopie existe aux Archives paroissiales.
- 29 - Registres paroissiaux de Plougonvelin - Dépôt de Brest des Archives du Finistère.
- 30 - Voir note 20.
- 31 - Diocèse de Quimper et Léon - Nouveau répertoire des Eglises et Chapelle, René Couffon, Alfred Le Bras, Quimper, 1988.
- 32 - Archives du Finistère 34 J 99
- 33 - Louis Coudurier - de Brest au Conquet par le chemin de fer électrique - Imprimerie Commerciale de la Dépêche.- 1904.
- 34 - P. Levot - Brest, le port depuis 1691 - Tome II - page 8.
- 35 - Voir note 13.